L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
cent, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1884.

LA COMPENSATION DES COMPAS.

M. Collet, lieutenant de vaisseau, répétiteur à l'Ecole polytechnique de France, publie deux nouvelle études sur l'importante question de la compensation des compas avec ou sans relèvement.

Nous extrayons de la préface de M. Collet le passage suivant:

L'opinion publique s'émeut chaque jour davantage, non pas seulement de la fréquence des abordages et des naufrages dont le nombre augmente chaque année, mais encore et surtout de ce que leurs conséquences deviennent de plus en plus graves et désastreuses.

Les statistiques du Bureau Veritas s'appliquent seulement aux navires de mer, c'est-à-dire aux bâtiments dont le tonnage dépasse 50 tonneaux pour les navires à voiles, 100 tonneaux pour les bâtiments à vapeur. Elles nous apprennent qu'il existe aujourd'hui 48,000 bâtiments à voiles d'un tonnage total de 13 millions et demi, soit 300 tonnes environ comme tonnage moyen par bâtiment, et 7,784 navires à vapeur d'un tonnage total de 9 millions 250,000 tonnes, soit 1,200 tonnes environ comme tonnage moyen par bâtiment.

La tonne de déplacement a, d'après les polices d'assurance, une valeur moyenne de 300 francs pour les voiliers et de 500 francs pour les vapeurs.

On trouve ainsi que le matériel flottant inventorié de toutes les nations civilisées a une valeur de 8 milliards et demi.

Dans la seule année 1883, les pertes totales de navires par suite d'abordage ou d'échouage se décomposent ainsi :

Par suite d'abordage: 67 voiliers et 31 vapeurs, représentant, les premiers, 6 millions; les seconds, 18 millions 1/2; ensemble, 24 millions 1/2

Par suite d'échouage: 745 voiliers et 129 vapeurs, représentant, les premiers, 67 millions, les seconds, 77 millions 1/2; ensemble 144 millions 1/2.

L'ensemble de ces pertes totales dues à ces deux causes réunies s'élève donc ainsi à un chiffre rond de 160 millions, auquel il convient d'ajouter celui qui résulte des avaries de même nature se décomposant ainsi :

641 voiliers et 468 vapeurs se sont en ou à été échoués, 691 voiliers et 307 vapeurs se sont échoués. En somme, en faisant rentrer les avaries si nombreuses pour 1/4 0/0 seulement, nous voyons que la mer détruit annuellement, comme *matériel seul*, 2 0/0 de tout ce qui flotte. Encore ne savons-nous pas exactement le nombre de navires perdus dans ces catastrophes et qu'il faudrait pourtant joindre à ces statistiques si on voulait en tirer tous les enseignements qu'elles comportent.

De plus, ni en France, ni en Angleterre, ces statistiques, pas même celles des Compagnies d'assurances, ne sont assez détaillées pour permettre d'établir dans ces deux grandes classes de sinistres les subdivisions nécessaires pour pouvoir leur apporter des remèdes efficaces. Par exemple, il m'a été impossible de savoir quelle part revenait, dans les échouages, aux erreurs de route. Cette lacune est regrettable; il importe de la combler au plus vite, et cela est aisé, car tous les éléments nécessaires se trouvent dans les jugements des tribunaux maritimes. Il suffit de les recueillir et de les classer. Quoi qu'il en soit, il est certain pourtous ceux qui s'occupent de ces questions que la grande majorité des échouages est due aux erreurs de route. Ces dernières proviennent de quatre causes diverses : l'impossibilité des observations astronomiques, l'incertitude, l'influence trop mal connue des courants, enfin les erreurs de compas. Il y aurait grand intérêt à connaître l'influence respective de ces causes, car nous ne sommes impuissants que contre une seule d'entre elles, l'impossibilité des observations, et encore pouvons-nous contre-balancer en partie cette cause par l'habileté à compter sur quels points précis il faut fortifier les études et faire porter de préférence les examens des candidats; sur quels autres il faut exiger des constructeurs les perfectionnements, des capitaines l'attention nécessaire.

Les pertes dues aux courants, les parages où elles ont eu lieu, éveilleraient l'attention des marins et indiqueraient aux gouvernements les points du globe où de nouvelles et complètes recherches hydrographiques, de jalonnages multipliés et variés, seront nécessaires.

Quant aux sinistres causés par les erreurs de compas, ce sont à coup sûr les plus nombreux, et leur nombre ne peut que s'accroître si on ne porte sur ce point une attention spéciale. En effet, les lois économiques de la concurrence maritime deviennent chaque jour plus sévères, on pourrait dire plus cruelles. Il s'agit de gagner à tout prix ses rivaux de vitesse, et cela entraîne des allures forcées, dans des conditions de vue insuffisantes, par mauvais temps, et l'attaque rapide de la terre dans de mauvaises conditions est même parfois une brume. On ne doit d'ailleurs pas oublier que la plus grande activité du commerce maritime est localisé entre les côtes de l'Amérique septentrionale et celles du nord de l'Europe, parages envahis fréquemment par la brume huit mois de l'année sur douze. Il convient d'ajouter encore que les grandes vitesses actuelles des navires n'ont pu être obtenues qu'en augmentant outre mesure leur longueur et leur tirant d'eau.

Tous ces faits entraînent des conséquences indéniables. Autrefois on naufragiait le long des côtes, mais peu fréquemment; se trompait-on, on avait grande chance de trouver quelque temps encore une profondeur d'eau plus grande que les tiots ou quatre mètres nécessaires; d'ailleurs, le navire de faible tirant d'eau avait aussi une faible longueur, il évoluait rapidement dans un espace de soixante ou cent mètres au plus; avec du sang-froid et du coup d'œil on se tirait du mauvais pas. Aujourd'hui il faut approcher la terre rapidement avec des navires de cinq, six et sept mètres de tirant d'eau. Quand on s'aperçoit qu'on s'est trompé, la profondeur d'eau nécessaire manque de tous les côtés à la fois; en outre, pour amortir la vitesse acquise pour faire évoluer ces navires démesurément longs, il faut deux ou trois cents mètres d'espace, quelquefois plus; et pendant que le bâtiment fait cette manœuvre, les courants, toujours violents sur les côtes, ont bientôt mis le navire dans une situation désespérée; nos grands bâtiments modernes périssent aussi aux endroits mêmes où les navires plus petits et plus maniables du temps passé se sauvaient aisément.

Les statistiques dont nous devons nous contenter montrent bien, tout incomplètes qu'elles soient, que nos déductions ne sont pas de vaines hypothèses. En effet, si on compare au nombre total des voiliers et à celui des vapeurs les chiffres des échouages survenus respectivement dans ces deux classes de bâtiments, on trouve pour les voiliers la proportion 1 5 0/0, pour les vapeurs la proportion 1.7 0/0; et la plus grande facilité de manœuvre des vapeurs devrait renverser les deux proportions si les causes que nous avons indiquées n'intervenaient d'une façon prépondérante.

Ce n'est pas d'ailleurs aux marins qu'il faut s'en prendre de ces sinistres si répétés et si graves.

Leur instruction, leur habileté, leur vigilance, leur dévouement, sont à la hauteur de leur responsabilité, j'en appelle hardiment aux souvenirs de tous ceux qui les ont vus à l'œuvre. Mais il faut bien prendre garde qu'on est arrivé successivement à exiger d'eux, sans y réfléchir, plus que les forces humaines ne peuvent accomplir avec toute chance de succès. La justice, l'intérêt de tous exigent qu'on leur indique et qu'on leur donne tous les moyens d'échapper à des dangers dont la gravité augmente chaque jour. Nous sommes certains d'ailleurs qu'aucune pression ne sera exercée. Aucun marin n'a de parti pris irréfléchi sur des questions aussi capitales, mais tous demandent—et cette exigence est légitime—qu'on leur donne des méthodes assez simples pour leur pouvoir qu'on les a soi-même pratiquées et pour leur éviter des efforts qu'ils n'ont pas le temps de faire.

De tous les moyens le plus efficace est, à notre avis, de n'employer désormais que des compas judicieusement construits et avant tout, et exclusivement, des compas qu'on puisse surveiller et corriger sans aucun tâtonnement.

Et d'ailleurs l'emploi de ces compas aurait encore; l'immense avantage de réduire à son minimum les erreurs de route et les frais qu'elles entraînent, frais d'autant plus considérables, que les bâtiments sont plus grands, leurs machines plus puissantes: de 1850 à 1884 nous avons mesuré des navires de soixante mètres, des tirants d'eau de cinq mètres et des vitesses de huit nœuds, aux navires ayant des vitesses de seize nœuds, des tirants d'eau de sept mètres, des longueurs qui vont couramment à cent trente mètres et atteignent même cent soixante et cent soixante dix mètres. Qu'on trouve ces dernières longueurs un peu exagérées, les navires eux-mêmes insuffisamment étudiés et surtout prématurés quand on les compare aux entrées et aux installations des ports destinés à les recevoir, je le comprends; mais je suis convaincu que l'avenir, et on avenir prochain, leur appartient sur les grandes lignes de trafic et qu'il faut, sous peine de graves mécomptes, préparer les ports à les recevoir et étudier avec le plus grand soin chacun des détails qui doivent concourir au maniement économique et sur de pareilles et si contenses masses.

Quant aux abordages, toutes les causes que nous venons d'énumérer font prévoir l'augmentation de leur nombre et de leur gravité. Les grandes vitesses diminuent le temps laissé aux capitaines pour les éviter, les grandes longueurs des bâtiments, leurs masses considérables, les rendent plus difficilement manœuvrables et toutes ces causes se réunissent pour augmenter l'intensité du choc, le rendre plus meurtrier.

Tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, nous verrons toutes les nations civilisées se concerter pour faire sur leur route commune, la mer, à propos des transports maritimes un règlement plus complet, plus détaillé que celui qui existe actuellement, comparable enfin à ceux que chacune d'elles a déjà édictés pour les routes de terre, de fer ou d'eau qui traversent son territoire.

Ce règlement indiquera probablement, pour le temps de paix, les routes que devront suivre, entre deux ports donnés, les navires dont la vitesse dépassera une certaine limite. Je dis les routes, car il en faudra deux; l'une pour l'aller, l'autre pour le retour, séparées par un écart assez grand pour que l'erreur de tolérance accordée aux compas ne permette pas de traverser de l'une à l'autre. Les bâtiments ne pourront donner, de nuit, toute leur vitesse que sur ces routes; ils devront la diminuer dès qu'ils s'en seront écartés par force majeure, et aux environs des atterrissages. Il y a quelques années, il eût été impossible d'édicter de pareilles règles; elles auraient été ou illusoires ou injustes dans l'état d'incertitude et de complication de toutes les questions relatives aux compas. Mais le temps est passé où la construction de ces instruments, basée sur des règles purement empiriques, était forcément défectueuse, comme aussi l'exactitude de leurs indications, car l'une et l'autre n'auraient pu être efficacement étudiées. Les progrès réalisés et étudiés qu'il eût été injuste autant qu'impossible d'exiger des constructeurs et des marins. Aujourd'hui les recherches théoriques qui ont duré un demi-siècle ont été enfin couronnées par le succès le plus complet. On peut dégager l'œuvre produite de tous les échafaudages qui en masquaient la vuect la simplicité.

Le ministre du commerce de France publie au *Journal officiel* quelques renseignements sur la situation des caisses d'épargne au 31 décembre 1883. Il résulte de ces renseignements que le nombre des livrets nouveaux ouverts en 1883 s'est élevé à 459,017, chiffre inférieur de 91 488 à celui de l'année précédente. Mais le nombre des livrets retirés a, en revanche, diminué de 305,892, de sorte qu'il y a eu, en définitive, amélioration : le nombre des livrets existants, qui était de 4,321,127 en 1882, est parvenu à 4,536,412 en 1883.

Des variations analogues se sont produites dans le montant des dépôts. Ainsi, en 1882 les versements effectués avaient été de 744,507,808 fr ; ils n'ont pas dépassé 628,220,147 fr. en 1883, ce qui fait une diminution de 116,287,261 fr. Il y a lieu de noter, à cet égard, que l'année 1882 avait eu un caractère exceptionnel par suite de l'application qui fut faite, pour la première fois, des dispositions libérales de la loi d'avril 1881.

Quant aux retraits de fonds, ils ont été, en 1883, bien moins considérables qu'en 1882. Ils ont diminué, par rapport à cette année, de 186,618,331 fr. Aussi les versements totaux accusent ils, en dernière analyse, une augmentation, au 31 décembre 1883, relativement au solde correspondant de 1882.

Le solde dû aux déposants s'élevait, au 31 décembre, à 1 milliard 735,750,857 francs à la fin de l'exercice 1882. Le progrès d'une année à l'autre, a donc été d'un peu plus de 70 millions.

Le président de la Chambre de commerce de Pécamp, France, vient d'adresser au ministre des travaux publics une lettre relative au projet de loi concernant l'exécution du chemin de fer de Dieppe au Havre. L'objet de cette lettre se trouve résumé dans les quelques lignes suivantes :

" Il ne s'agit point de modifier le projet soumis aux Chambres. Nous l'acceptons. Il s'agit simplement de décider comment sera fait le tracé entre ces deux localités : Colleville et Gainneville, que le projet de loi se borne à viser et de fixer le point précis où se trouveront la gare et l'embranchement destinés à desservir la gare maritime de Pécamp.

" Nous demandons tous ici, sans exception, que ce point soit fixé le plus près de Pécamp et même à l'intersection des routes que je mentionne plus haut. "

L'heure de la soupe.

On dîne à six heures précises dans la maison Duflost.—Absent depuis le matin, monsieur Duflost vient de rentrer pour se mettre à table.—Il est de sept minutes en retard!!!

Madame, sans lui laisser le temps de s'excuser.—Quand vous avez sonné, j'ai cru que c'était le médecin qui arrivait.

Monsieur, avec inquiétude.—J'attendais-tu donc? serais-tu malade?

Madame.—Croyez-vous que même une santé de fer puisse tenir contre un estomac ruiné par l'absence de repas à l'heure régulière? Vous imaginez-vous que ce n'est pas être malade que de se sentir mourir à petit feu dans les angoisses de l'attente en se disant: "Un omnibus lui a peut-être passé sur le ventre."

(Monsieur qui sent venir l'orage, garde le silence.)

Madame. — Daignerez-vous au moins répondre à la seule question que je vais vous faire?

Monsieur. — Laquelle?

Madame. — Pouvez-vous me dire si vous avez l'intention de rentrer tous les jours à pareille heure?

Monsieur, *doux.* — Voyons, ma bonne, est-ce ta faute si je me prolonge pour une pauvre fois que je suis rentré de sept minutes en retard? J'ai été retenu par une affaire sur laquelle on m'a demandé le secret.

Madame. — Rien ne dit qu'à l'avenir vous n'allez pas être en retard d'une seconde; un quart d'heure ou sept minutes et l'on finit par des années.

Monsieur. — Ça ne s'est jamais vu.

Madame.—Comment? Ça ne s'est jamais vu!..... Mais, hier soir encore, ne me parliez vous pas de ce capitaine Lapérouse qui partit en promettant de revenir et qui, depuis le temps, n'a pas encore reparu au foyer conjugal.

Monsieur—Mais il y a quatre-vingt-dix ans de cela!

Madame—Il n'en est que plus coupable.

Monsieur—Et puis, souviens toi, j'ai ajouté qu'il avait péri dans un naufrage.

Madame—C'est bien facile de dire qu'on a péri dans un naufrage quand il n'y avait là personne pour vous démentir. Ah! vous vous trompez étrangement, si vous croyez que, le jour où il vous plaira de me faire rentrer, vous vous tirerez d'affaires en faisant mettre dans les journaux que vous êtes parti dans un ballon qui n'est jamais redescendu; avec moi, ces histoires-là ne prennent pas, je vous previens..... pas plus que celle d'aujourd'hui.

Monsieur—Je ne sais pas où tu vois une histoire.

Madame—Monsieur affecte d'arriver ici tout bouffi de mystère..... et quand on l'interroge, quand on daigne l'interroger, il pince les lèvres pour vous dire que c'est un secret..... Oh! je un suis pas curieuse de le savoir, votre fameux secret, car, loin de désirer de les connaître, il y a des choses qu'on craint à chaque instant d'apprendre.

Monsieur—Ne vas-tu pas te mettre martel en tête, parce que, je te l'affirme, je ne suis occupé de l'affaire d'un autre?

Madame—Jolie affaire que celle qu'un époux ne peut avouer..... Dehors, je le sais, il n'y a que pour vous à parler; mais, au logis, il faut prendre des pincettes pour vous arracher un mot.

Monsieur—Je le répète que c'est un secret qui n'est pas le mien.

Madame.—Oui, l'excuse est bien commode.

Monsieur, agacé.—Ah! tu me rendras fou.

Madame.—Vous n'avez pas assez de cœur pour cela.

Monsieur.—Tiens, pour avoir la paix, j'aime mieux de le dire tout de suite.

Madame —Non, non, c'est inutile.

Monsieur—Tu ne veux pas que je parle?

Madame.—A quoi bon? vous allez inventer quelque mensonge, car vous êtes habile à ce jeu-là.

Monsieur.—Voyons, veux-tu m'écouter?

Madame—Vous pouvez commencer votre conte.....

Monsieur, allant avouer. —Je.....

Madame, interrompant. — Seulement, je vous avertis que je n'en croirai pas un mot.

Monsieur. — Alors autant ne rien dire.

Madame. — Vous le voyez, j'étais bien certaine qu'on vous mettant au pied du mur vous ne trouveriez rien à dire. Ah! je connais toutes vos malices.

Monsieur. — Mais, sacrebleu!!!

Madame. — Oui, oui, vous jurez pour vous donner le temps de trouver votre mensonge.

Monsieur, exaspéré. — Mille millions de millasses! veux-tu me laisser parler?

Madame. — Oh! allez, allez, votre humble esclave vous écoute.

Monsieur—Eh bien! un de mes amis, qui était à la veille de faire faillite, s'est adressé à moi, et toute la journée j'ai couru pour le tirer de ruine en offrant une garantie.

Madame—Et après?

Monsieur—C'est tout.

Madame, après un sourir—Ah! j'ai bien fait de payer le boulanger hier, nous avons un morceau de pain sec pour un mois. Dès ce soir, j'habituerai notre fille à coucher sur la paille, car tel est son avenir à cet enfant dont le père prodigue sa fortune au premier coquin venu.

Monsieur.—Oh! coquin! C'est bien vite qualifier quelqu'un dont tu ignores encore le nom.

Madame, d'un ton de mépris.—Avec ce que je n'ai pas deviné qu'il s'agit de cet infect et stupide Ducoudray.

Monsieur—Double erreur! D'abord ce n'est pas Ducoudray..... et il est loin d'être stupide. C'est un fabuliste distingué..... Depuis Lafontaine, il y avait une place à prendre, et Ducoudray s'en est emparé.

Madame, avec colère.—Quand je pense qu'il a eu l'audace de me dédier une de ses ordures! "A vous, madame, ce fruit respectueux de ma muse!" Une jolie tinette que sa muse!

(Récitant avec ironie:)

Pour la fille de son notaire,
Un éléphant mourait d'amour.
Il demanda sa main au père
Qui lui répondit sans détour:
"Avoir un éléphant pour gendre
Serait le comble de mes vœux!
Mais les sots ne seraient un esclandre,
Et les sots, hélas! sont combreux.
Voilà pourquoi je vous refuse."

MORALITÉ.

Que des bêtises comme on
Qui, bien souvent, n'ont d'autres excuse
Que la peur du: Qu'en dira-t-on?!!

Hélas! est-ce assez idiot! Voyons, je vous le demande. Un éléphant qui veut épouser la fille d'un notaire, là, vrai, est-ce possible.

Monsieur. — Oh! moi, tu sais, depuis l'invention du téléphone et du phonographe, je ne crois plus à rien d'impossible.

Madame, reprise de fureur. — Et c'est pour ce misérable fabuliste que vous minez votre famille..... Oh! comme j'ai eu tort de ne pas croire mes pressentiments le jour où, pour la première fois, il est entré ici avec ses gros souliers crottés. Je me souviens que je me suis dit tout aussitôt: " Il a déjà deux pieds dans notre salon, il en aura bientôt quatre dans notre cœur. " Et ça n'a pas manqué!!! A cette heure notre avenir est dans les mains de ce Ducoudray, pour lequel vous avez répondu.

Qui se souvient que George Sand a fait un jour un opéra? Il est vrai que cet opéra n'a jamais été représenté, mais voici pourquoi :

L'auteur d'*Indiana* venait de faire la connaissance d'un compositeur allemand, pour lequel elle s'était prise tout d'un coup d'une admiration sans bornes. Elle écrivit exprès pour lui un libretto d'opéra et lui en confia la musique. Malheureusement, le pauvre compositeur était peu familier avec la langue française, de sorte que, dès la première audition de l'œuvre, on s'aperçut qu'il avait mis en musique le manuscrit tout entier jusques et y compris les indications de scène, si bien qu'à la fin du premier acte, un chœur de villageois, assistant au départ du seigneur, se trouvait chanter

Il sert par la porte du fond.
Il sert par la porte du fond.

George Sand reprit son manuscrit et on n'en entendit plus parler.

L'empereur François-Joseph d'Autriche, né le 18 août 1830, est entré dans sa cinquante-cinquième année.

Voici, à ce propos, un intéressant relevé de l'âge de tous les souverains existants : le doyen des monarques est l'empereur Guillaume d'Allemagne, quatre-vingt-sept ans. Viennent ensuite :

Le pape Léon XIII	73 ans.
Le roi de Hollande	67 —
Le roi de Danemark	66 —
La reine Victoria	65 —
Le roi de Wurtemberg	61 —
L'empereur du Brésil	58 —
Le roi de Saxe	56 —
Le roi de Suède et de Norvège	55 —
Le roi des Belges	49 —
Le roi du Portugal	45 —
Le roi de Roumanie	41 —
Le Sultan	41 —
Le roi d'Italie	40 —
L'empereur de Russie	39 —
Le roi de Bavière	38 —
Le roi de Grèce	38 —
Le roi de Serbie	29 —

Le plus jeune est le roi Alphonse XII d'Espagne, âgé seulement de vingt-six ans.

L'absinthe fait, tous les jours, des victimes. On commence par un verre et on finit par en boire aux repas; tous les autres liquides deviennent fades à côté de ce poison vert.

C'est le cas de Eugène D..... qui vient, malheureusement pour lui, de pour les siens, d'en faire la triste expérience.

Employé comme garçon de recette dans une des premières maisons de banque de Paris, où il était depuis une vingtaine d'années, Eugène D..... avait, jusqu'à l'année dernière, rempli son emploi avec régularité. Quelques buns qui lui étaient peu adonné à l'absinthe, mais on était loin de supposer que cette fatale passion le conduirait à commettre des soustractions dans les fonds qui lui étaient confiés.

Le jour de l'échéance du 10 de ce mois, Eugène D..... ne reparut pas à la caisse pour y rendre ses comptes.

On ne s'en inquiéta pas cependant, et on attendit, mais ne le voyant pas revenir au bureau, un employé fut envoyé à son domicile : il n'avait pas reparu. On trouva sa femme et ses enfants plongés dans une inquiétude mortelle.

On supposa tout d'abord qu'Eugène D..... avait été victime d'une bande de voleurs qui l'avait dévalisé et tué ensuite. Il n'en était rien. Eugène D..... rentra le soir chez lui dans un état complet d'ivresse. Au son réveil, sa raison étant un peu revenue, il avoua à sa femme les vols qu'il avait commis chez ses patrons, en gardant par devers lui certaines sommes soi-disant impayées qui comblait ensuite par les nouvelles tirées qu'il encaissait. Le déficit était à ce jour de 3,000 francs, et il lui était impossible de le combler

La maison de banque a été avertie par Mme D....., qui a supplié la grâce de son mari; mais le directeur n'a pas encore voulu donner sa réponse.

Le *Monde illustré* annonce un nouveau krach—le krach des fauves:

Il paraît que la cote des animaux féroces vient de subir une crise imprévue. Tout d'un coup les cours se sont précipités et sont tombés à rien.

Ainsi, la semaine dernière, on vendait à Londres un rhinocéros mégacorne célèbre. Quelle débâcle, mes amis

Des lions aux rugissements de première qualité n'ont pas atteint le prix de deux mille francs.

Ils avaient été payés dix mille.

Les ours ne sont négociés au tiers.

Un tigre, qui avait dévoré deux gardiens consécutifs, est resté à douze cents francs. Six cents francs le gardien; c'est pour rien; c'est honteux.

On peut également se procurer, en ce moment, une panthère pour le prix d'une garniture.

Si vous voulez offrir votre fiancée un éléphant, ça vous coûtera 2,000 francs tout au plus.

Quels peuvent bien être les motifs de cette dépréciation. D'abord l'assistance générale. Ça attire des dompteurs de puis quinze ans. Tout le monde s'en est mêlé. C'est à peine si, de temps à autre, une petite catastrophe sans importance venait ranimer la curiosité. Cela devait finir par écœurer la clientèle.

Des carnassiers auxquels leur gastrite interdit de manger du dompteur, c'est dérisoire

Petit Bob a un chien, sur le collier duquel est écrit le nom de son papa.

Hier, on reçut à la maison une fort belle dame, qui avait un poignet un large brocelet en or.

Alors, petit Bob sautant sur les genoux de la visiteuse :

—Dis, madame, c'est-il pour y faire mettre le nom de ton propriétaire!

Le ténor à barytons :

—Et le lait vous réussit?

—Parfaitement. Cela velloute la gorge, donne à la voix de l'étoffe, de l'onction, de l'idéal.....

—J'entends : la voix lactée.

Au moche :

—Quel âge as-tu?

—A la toilette, seulement; mais quand je vas en chemin de fer, trois ans et demi.

Entre distillateurs de province, on parle d'un ténor.

—Ça c'est vrai qu'il chantait faux; mais qu'elle voix! Dès qu'il chantait on ne pouvait plus s'entendre les sifflets!

A la sortie de l'assemblée nationale :

Un marchand de cannes et de nerfs de bœuf s'adressant, par hasard, à l'un de nos honorables :

—Monsieur ne désire pas emporter un souvenir de Versailles?.....

A la correctionnelle :

—Prévenu, vous avez été surpris au moment où vous dérobiez un homme endormi sur un banc. Vous alliez lui voler ses bottines.

—Moi! Ah! par exemple!

—Que comptiez vous donc faire?

—Mais soulager ce pauvre homme.

—Vous comprenez, il pouvait avoir des cors.....

Qui se souvient que Georges Sand a fait un jour un opéra? Il est vrai que cet opéra n'a jamais été représenté, mais voici pourquoi :

L'auteur d'*Indiana* venait de faire la connaissance d'un compositeur allemand, pour lequel elle s'était prise tout d'un coup d'une admiration sans bornes. Elle écrivit exprès pour lui un libretto d'opéra et lui en confia la musique. Malheureusement, le pauvre compositeur était peu familier avec la langue française, de sorte que, dès la première audition de l'œuvre, on s'aperçut qu'il avait mis en musique le manuscrit tout entier jusques et y compris les indications de scène, si bien qu'à la fin du premier acte, un chœur de villageois, assistant au départ du seigneur, se trouvait chanter

Il sert par la porte du fond.
Il sert par la porte du fond.

George Sand reprit son manuscrit et on n'en entendit plus parler.

L'empereur François-Joseph d'Autriche, né le 18 août 1830, est entré dans sa cinquante-cinquième année.

Voici, à ce propos, un intéressant relevé de l'âge de tous les souverains existants : le doyen des monarques est l'empereur Guillaume d'Allemagne, quatre-vingt-sept ans. Viennent ensuite :

Le pape Léon XIII	73 ans.
Le roi de Hollande	67 —
Le roi de Danemark	66 —
La reine Victoria	65 —
Le roi de Wurtemberg	61 —
L'empereur du Brésil	58 —
Le roi de Saxe	56 —
Le roi de Suède et de Norvège	55 —
Le roi des Belges	49 —
Le roi du Portugal	45 —
Le roi de Roumanie	41 —
Le Sultan	41 —
Le roi d'Italie	40 —
L'empereur de Russie	39 —
Le roi de Bavière	38 —
Le roi de Grèce	38 —
Le roi de Serbie	29 —

Le plus jeune est le roi Alphonse XII d'Espagne, âgé seulement de vingt-six ans.

A propos du divorce.

Il existe en Lithuanie une coutume bien curieuse, qui a été rapportée naguère par Mérimée.

Chaque fois qu'un mariage est célébré, la mère de la jeune femme applique à sa fille, *cum populo*, un formidable soufflet. Cette belle coutume a plus tard, en cas de désaccord entre les époux, un motif de divorce; la femme pourra dire qu'on a eu recours à la force pour la contraindre à conclure cette union.

Bébé embrasse sa grand'mère et, la serrant avec effusion:

—Oh! tiens, vois-tu.....j'aime à te casser les dents!

Un préfet, raconte le *Rappel*, voulant se rendre compte de l'intelligence bureaucratique de son personnel, fait venir dans son cabinet la plus forte tête de la bande et lui dit :

—Veuillez, je vous prie, écrire sous ma dictée.

L'employé s'incline et le préfet dicte : "Je prie monsieur le directeur de la prison d'incarcérer le porteur de la présente."

—Donnez que je signe..... Là! maintenant mettez l'adresse.

L'employé-modèle obéit encore.

—Il me faudrait quelqu'un de sûr pour porter immédiatement cette lettre à son adresse.

Alors l'employé, avec un empressement respectueux :

—Si monsieur le préfet veut bien m'accorder sa confiance, j'irai.

Dans un hôpital d'une très grande ville du Midi, le chirurgien en chef s'approche d'un lit et tâte le pouls d'un malade.

—Oh! c'est-à-lit, il va bien mieux qu'hier.

—C'est vrai, monsieur le docteur, répond l'infirmier, mais ce n'est pas le même; le malade d'hier est mort, et celui-ci a pris sa place.

—Alors..... c'est différent..... Eh bien! qu'on continue la même tisane.

Entre Parisiens endurcis :

—Eh bien! on avez-vous été passer la saison?

—Oh! je ne suis pas assez bien portant pour aller aux eaux!

Un joli mot de George Sand : Elle reprochait à un jeune romancier ses invraisemblances et ses incorrections de style.

—Bah! lui répliqua-t-il avec désinvolture, beaucoup de lecteurs n'ont que le livre qu'ils méritent.

—Sans doute, répliqua George Sand, mais parce que beaucoup de coquins méritent d'être pendus, est-ce une raison pour se faire bourreau?

Concours de coiffe fort.

—Moi, dit un fabricant, j'en fais à l'épreuve du feu. On met un poulet vivant dans la coiffe, on le rougit à blanc; le poulet sort engraissé.

—Moi, fait le second, j'enferme le poulet, je fais rougir le coffre : le volatile est mort de froid!

Absolument historique :

Une bonne qui s'est pignée avec une fourchette, paraît très inquiète.

—Bonne, dit un monsieur, en prenant de son de sa personne qu'il pouvait encore prétendre à des succès de femmes. Il en avait eu beaucoup, assurait-on, et peut-être les devait-il à la crainte qu'il inspirait. On le savait capable de compromettre celles qui lui résistaient.

—Madame, commença-t-il après avoir salué correctement, vous m'excuserez de forcer ainsi votre porte, quand je vous aurai dit.....

—J'avoue que je l'avais cru. Je me proposais même de vous demander la permission de vous conduire ou tout au moins de mettre ma voiture à votre disposition.

—Je vous remercie grâce et je vous prie de vous retirer.

—Fort bien, madame. Je n'insiste pas, mais vous reconnaîtrez plus tard que mon devoir était de vous avertir. Ce cas est grave et vous serez pourvu sur votre compte. Demain, il sera peut-être trop tard.

La comtesse sonna et dit au valet de chambre qui parut aussitôt :

—Reconduisez monsieur.

Des Moulières s'inclina et sortit sans ajouter un mot, mais non pas sans lancer à Mme de Listrac un regard tout à fait dépourvu de bienveillance.

Elle s'était contenue en présence de cet homme, mais dès qu'elle fut seule, elle éclata en sanglots.

—S'il n'avait fait que se ruiner, murmura-t-elle, mais il ne m'aime plus. Si'l m'aimait, il m'aurait tout dit. Il sait bien que pour le sauver, je suis prête à sacrifier tout ce que je possède. La marquise ne mentait donc pas et je dois croire aussi qu'il est vraiment de cette Mme de Bonserade, de cette veuve qu'aucune honnête femme ne reçoit plus depuis la mort de son mari. Je le saurai. Il faut que je le sache..... et si c'est vrai.....

Clara s'acheva pas, mais elle eut un geste qui exprimait éloquemment sa résolution de se venger. Et elle n'était pas femme à supporter une trahison sans punir les traîtes.

Puis, la réflexion vint. Elle se dit que peut-être elle avait tort d'accuser Georges qu'il n'était pas capable d'imprudence en affaires, qu'il était malheureux qu'elle ne devait pas le condamner sans l'entendre, encore moins l'abandonner, et que le conseil de M. Des Moulières était bon à suivre.

Elle ne se demanda pas ci, en le lui donnant, ces hommes n'avaient pas un but dont ils ne se cachaient pas eux-mêmes, et que les autres pouvaient deviner.

Elle ne se demanda pas ci, en le lui donnant, ces hommes n'avaient pas un but dont ils ne se cachaient pas eux-mêmes, et que les autres pouvaient deviner.

Elle ne se demanda pas ci, en le lui donnait